

NOS POTINS - VILLE

*** Une poudrière comme bagage.**

A 24 heures de la publication de notre papier sur les cartouches, la dame citée dans cette affaire s'est vu débarquée, le 9 juin 1985, d'un petit-porteur de V.A.C. à Goma.

Dans sa valise, vous en douterez, des cartouches devant voyager sur Bukavu comme d'habitude.

Et c'est finalement le pilote-avisé - qui a risqué de payer les pots cassés. Par des menaces proférées.

*** Des élèves - finalistes en difficulté**

Pour absence de deux jours en classe, le préfet de l'Institut de Walungu a jugé bon de foutre tous les élèves de sixième à la porte.

Domage que l'intervention des parents n'a eu aucun effet immédiat. Pour autant qu'on raconte que le pouvoir du citoyen préfet est souverain. Parce que tout incompetent qu'il serait (non diplômé...), il relève du seul curé Amato. Qui l'a placé là-bas.

*** Le Conseil urbain soulagé**

Après moult difficultés et tergiversations dues à des incompréhensions indéfinies, le bureau permanent du Conseil urbain pourra enfin fonctionner à son siège fixé au Cercle du MPR de Kadutu.

La question qui reste est celle de préciser si les membres de cet organe se plairont dans cette bâtisse décolorée frisant l'abandon.

*** L'avocat du diable**

Un cadre de Bukavu lavé de tous ses péchés en profite pour raconter à tout venant que JUA doit faire attention. Avant de le "ramasser" dans ses colonnes.

Et pourtant, toute la ville se souvient des forfaits commis pendant sa suspension et a appris les dessous de sa réhabilitation qui fait maintenant grincer les dents à certains.

Renseignement pris, ce serait une pure erreur orchestrée par... chut !

*** Derrière l'AMIZA**

Les agents de l'Amiza doivent faire attention. Car un bon matin ils peuvent se retrouver en cendres sous l'effet des carburants entreposés dans leurs caves.

Cela est d'autant plus vrai que récemment à l'occasion d'une dispute, les imbattables "Kadhafi", se sont amusés à se verser l'un sur l'autre cette or noir que tout Bukavu pleure. A bon entendeur !

*** Un complexe en extinction**

Le domaine public prévu pour la construction ou l'extension du complexe de l'Hôtel de ville de Bukavu ne relèvera plus bientôt que de l'histoire au passé.

Le morcellement du terrain aurait déjà débuté avec la complicité des services des terres. On parle déjà de 5 parcelles distribuées à des tiers.

A ce propos, le patron de l'Hôtel de ville aurait répondu en trois mots : "AYEZ VOS APAISEMENTS" par sa lettre n° 401/BUR/PU-MPR/CU-BKV/664/85. Comme pour infirmer cette nouvelle.

***La viande et le pain**

Des arrêtés officiels sont récemment sortis de l'Hôtel de ville pour fixer les prix de la viande et du pain sur toute l'étendue de Bukavu.

Curieux, la succession des réajustements qui, pour la viande par exemple, embrouille le public des consommateurs. Est-ce 20, 50 ou 70 Z. le prix au kilo ou quoi ?

Pour mémoire, le dernier réajustement avait été fait après une mission d'enquête à Masisi. Vaut-on assister à une nouvelle histoire du manioc et de la farine ?

Le crachat tue

Un fidèle lecteur Bha-Avira, membre de la Ligue anti-tuberculeuse du Zaïre, attire l'attention du public sur un danger : cracher !

La Ligue Nationale Anti-Tuberculeuse du Zaïre conseille aux habitants de la ville de Bukavu de ne pas CRACHER par tout, car le CRACHAT tue. Il a été constaté, malheureusement, que les habitants de la ville ont battu le record du monde en lancement de crachat. Saisie du problème, la Ligue Nationale Anti-Tuberculeuse du Zaïre a interdit formellement à la ville de Bukavu de persister dans son record honteux. Pour prouver sa détermination, la Ligue avait introduit une plainte contre la ville en date du 6 mars 1984.

Lors de la comparution de Bukavu devant le Tribunal de Sanatorium de Makala, le Maître Sambaza, avocat de la ville de Bukavu, a plaidé pour l'acquiescement de sa cliente. Selon lui, on crache pour dégager le nez et la gorge, un fait médicalement acceptable et accepté. On crache également à cause de la croyance sur l'épaule en signe de bénédiction. Le Maître Sambaza a prouvé que, même 4000 ans avant le Christ, les gens crachaient. Pour lui, Bukavu conservera son record et doit être acquitté sans conditions.

La plaidoirie du Maître Sambaza n'a pas convaincu le Ministère Public représenté par le magistrat Kasiksi. Homme de droit de formation, le Procureur Kasiksi, est parvenu à détruire tous les éléments de la Défense et a prouvé, d'une façon éloquent et révélatrice les méfaits du crachat qui, selon lui est un des moyens de propagation de la tuberculose, une maladie qui a fait beaucoup de victimes. Parmi celles-ci, ajouta-t-il, on peut citer :

- trois peintres, Watteau, Gauguin, Modigliani

- six écrivains, Molière, Schiller, Tchekhov, Balzac, Maupassant, Musset

- deux musiciens, Mozart, Chopin, etc...

Le confrère Me Sambaza confirme que même 4000 ans avant Jésus-Christ, les gens crachaient, et il a raison. Justement à la même année il y avait signe de TBC en

Egypte. Vers 2700 avant Jésus Christ la même maladie dévastatrice apparut en Chine. Entre 1000 et 500 ans avant Jésus Christ les effets de TBC se manifestèrent en Mésopotamie et en Inde.

Enfin, en 1882 l'Allemand Robert Koch découvrit le bacille responsable de la TBC appelé depuis lors Bacille de Koch ou BK.

Tandis que chez nous la maladie existait, qu'on appelle maladie de sorcier, de crachat, c'est toujours la TBC qui menace beaucoup des vies humaines. Je demande au lecteur de réfléchir là-dessus.

Après ce violent réquisitoire, le Procureur a demandé au Tribunal de condamner l'accusé à 2000 ans de prison ferme. Il sollicite également au Tribunal de faire appel aux célèbres constructeurs du Mur de Berlin afin qu'ils viennent isoler Bukavu et ainsi lui faire subir sa peine.

Le Tribunal, sous la haute clairvoyance du Juge-Président Botunda, a condamné Bukavu à 100 ans avec sursis pour les faits suivants :

- 1° Avoir craché, avec préméditation, dans le

restaurant de haut standing le Bodega, à l'hôpital Général qui porte son nom et dans les entrepôts de la Pharmakina et de la Bralima.

- 2° Avoir été surprise en flagrant délit dans l'enceinte de la Catédrale d'Ibanga entraînant de monter un plan de crachat sous forme de pluie diluvienne sur le majestueux Lac Kivu.

- 3° Tentative d'exportation de crachat dans les pays limitrophes et en Asie.

- 4° Avoir craché, en date du 30 juin 1960, sur des Belges pour les obliger à quitter la ville, chose qui ne cadre pas avec l'hospitalité légendaire de l'Afrique.

Ainsi jugé et prononcé par le Tribunal de Sanatorium de Makala y séant siégeant en matière répressive au premier degré à son audience publique du mardi 1er janvier 1985 à laquelle siégeaient les Médecins Maîtres :

Botunda : Président
Musululu : Juge
Kabamba : Juge
Kasiksi : Officier du Ministère Public
Kabehe : Greffier du siège.

Bha-Avira
BUKAVU.

Poème**Bukavu, la perle du lac Kivu**

Bukavu, belle perle exposée et plongée dans
Une eau multicolore, cristalline : visière sans
Képi sur cet univers en beauté ;
Au sein des montagnes, au bord du lac
Ville haute, à la taille de cet éclat :
Ultime panorama aux mille couleurs, sans côté !

Les pluies, nuages d'or, brouillard te scellent ;
Au long des jours, des soirs : tout te renouvelle !

Par tes poignées de verdure, vraies Presqu'îles,
Et tes allées et tes belles avenues en contours, tu
Reçois d'au-dessus ces courbes vertes, ta coupole glauque,
Lumière intense aux couleurs chatoyantes ;
Escalade traversée d'un air rafraîchissant la rumeur !

Des eaux et des montagnes t'entourent : entre mille et
Une collines qui surplombent ta voûte...

Lorsque le soir vient et que le soleil se lève ailleurs, tu
Apparais adossée au mur de terres, dessinée en pointillée
Comme une perle luisante dans ces eaux majestueuses du

Kivu prolongeant le grand décor d'Afrique; Mais
Il y a chez Toi ces hommes qui se fichent de Toi
Ville coquette, belle vue sur le lointain de par
Une ligne sinieuse, jusqu'aux pittoresques volcans...

Ndala Ngoy Mut.
Institut Alfajiri
B.P. 2276
BUKAVU.